

Maison Funéraire Théo Brunet & Fils

Théo. Brunet & Fils Limited

2419 LAURIER, C.P. 61

Entreprise Familiale Canadienne Depuis 1884 / Six Générations

TEL: 613-446-4691

CLARENCE-ROCKLAND, ONTARIO K4K 1K2

www.maisonfunerairebrunet.ca

LISTE DE PRIX # 7

12 AVRIL 2011

DISPOSITION IMMÉDIATE / CRÉMATION / SERVICE MINIMUM DE BASE

NOTRE PERSONNEL N'EST PAS IMPLIQUÉ À AUCUNE CÉRÉMONIE OU RITE FUNÉRAIRE

SERVICES PROFESSIONNELS ET DU PERSONNEL

Le personnel opérationnel, administratif, et de soutien, ainsi que le personnel en appel (24) heures.

Session d'orientation. Communications avec les hôpitaux, crématorium..... 440.00

DOCUMENTATION

Obtenir, compléter, livrer et enregistrer tous les

documents auprès des autorités municipales, et provinciales..... 245.00

TRANSPORT DU DÉFUNT - RAYON DE 50 KM

Utilisation d'un véhicule de service et l'équipement pour le transport

initial du défunt soit de la résidence, de l'hôpital ou autre, à la maison funéraire..... 280.00

Véhicule de service pour le transfert privé au crématorium et le retour des cendres à la maison funéraire..... 190.00

PRÉPARATION MINIMALE DU DÉFUNT / PAS D'EMBAUMEMENT

Vérification, mise en cercueil du défunt dans des conditions sanitaires, retirer les implants (stimulateur cardiaque, défibrillateur), la préparation du corps pour fin d'identification. L'embaumement est recommandé si autopsie

220.00

INSTALLATIONS / L'ABRI DU DÉFUNT JUSQU'À SON TRANSFERT AU CRÉMATORIUM

Utilisation du laboratoire pour un maximum de 3 jours, de l'équipement, ainsi que les fournitures nécessaires.....

190.00

CERTIFICATS DE DÉCÈS

10 Certificats de décès provenant du directeur de services funéraires.....

125.00

TOTAL

\$ 1,690.00

SERVICES ADDITIONNELS QUI PEUVENT ÊTRE REQUIS OU DEMANDÉS

Frais du crématorium : crémation du corps.

au courant

Certificat du coroner : certificat de crémation ou de transport.

\$ 75.00

LES PRIX N'INCLUENT PAS LA TVH / TAXES, LE CERCUEIL, LE CONTENANT DE CRÉMATION, LA VOÛTE & DE L'URNE

Les déboursés sont en surplus et seront chargés au prix coûtants. Les avis de décès dans les journaux, les honoraires du clergé, de l'église, du cimetière, du crématorium, les certificats du coroner sont des déboursés supplémentaires. Prix du kilométrage: après 50km, des frais de \$1.65 du kilomètre sens unique, par véhicule. Une période de visites = deux heures. Christian et Véronique Brunet, Directeurs de Funérailles & Propriétaires.